



**Service GDV - ODP**

Gestion de voirie –  
Occupation du domaine  
public

Rue de Courtrai 63  
7700 Mouscron

+32(0)56 860.270

www.mouscron.be

@ : [gdv@mouscron.be](mailto:gdv@mouscron.be)



acteur de  
l'eurométropole  
lille kortrijk tournai

Mouscron, le 02 septembre 2019

---

**OBJET :** Organisation du « Village Police 2019 » dans les rues de la Bouverie, Henri Debavay et du Télégraphe et ce, le 8 septembre 2019 de 07h00 à 20h00.

**Itinéraire Vélopolis :** (D) rue Henri Debavay, rue Achille Debacker, rue des Brasseurs, rue des Tanneurs, rue Alois Den Reep, Passage des Ecoliers, rue des Etudiants, rue de la Belle-Vue, rue des Pyramides, rue du Sapin-Vert, rue du Val, rue du Beau-Site, rue de la Marlière, Passage Perdu, rue Courbe, rue du Nord, venelle, rue du Laboureur, venelle, rue du Couvent, rue des Combattants, Place du Tuquet, rue du Coüet, rue de la Limite, rue d'Ostende, rue du Marquis d'Ennetières, rue du Congo, Sentier Parmentier, rue de l'Atre, rue de la Grotte, rue du Bois, rue du Général Leman, parc du Mont-à-Leux, rue du Chalet, venelle, rue de la Châtellenie, rue du Front, rue de la Pinchenière, venelle, rue des Rossignols, rue des Fauvettes, rue des Olympiades, rue de la Vellerie, rue du Stade, clos des Bouleaux, venelle, clos du Maubourget, rue du Bilemont, rue du Bas-Voisinage, rue du Midi, place de la Justice, rue Louis Desprets, rue de la Bouverie, rue Henri Debavay (A).

**Itinéraire Défilé des Fastes :** rue des Brasseurs, place de la Justice, rue Louis Desprets, rue de la Bouverie et rue Henri Debavay.

---

Madame, Monsieur,

En raison de l'organisation de la manifestation, dont objet ci-dessus, l'administration communale porte à votre connaissance les modifications de circulation suivantes :

**MODIFICATION DE CIRCULATION :**

Circulation :

⇒ La circulation sera interdite le 08/09/2019 de 7h00 à 20h00 :

- Rue du Télégraphe (mettre en sens unique dans le sens bouverie-gare) ;
- Rue de la Bouverie tronçon compris entre la rue du Télégraphe et la rue Roger Decoene ;
- Rue Henri Debavay tronçon compris entre le n°10 de la rue et la rue de la Bouverie ;
- Rue Henri Debavay en double sens entre la rue Achille Debacker et le n°10 (excepté circulation locale) ;
- La rue de la bouverie tronçon compris entre la rue Henri Debavay et la rue Roger Decoene sera interdite à la circulation excepté services de Police et vélos.

.../.

Stationnement :

- ⇒ Le stationnement sera interdit le 08/09/2019 de 7h00 à 19h00 :
  - Rue de la Bouverie tronçon compris entre la rue du Télégraphe et la rue Roger Decoene ;
  - Rue Henri Debavay tronçon compris entre le n°10 de la rue et la rue de la Bouverie ;
  - Rue des Combattants sur les places en épis sises à hauteur de l'antenne de Police.
- ⇒ Pour les fastes, une interdiction de stationner sera installée dans la rue du Beau-Chêne le 08/09/2019 de 08h00 à 11h00 pour les 5 places en épi à proximité du monument aux morts ;
- ⇒ Pour le Vélopolis, il y a lieu d'interdire le stationnement le 08/09/2019 de 12h00 à 18h00 :
  - Rue Alois Den Reep à hauteur du sentier des écoliers (à côté du n°46) ;
  - Rue du couvent à hauteur de la sortie du chemin du refuge ;
  - Rue de la Pinchenière à hauteur de la venelle de la rue des Chasseurs (à côté du n°137).

Merci d'en prendre bonne note !

Assurées de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos salutations les meilleures.

**Pour le Collège communal :**

**Nathalie BLANCKE,**

**Marie-Hélène VANELSTRAETE,**

**Directrice Générale**

**Echevine des Travaux-Voirie**